

Institutions financières

Le président suppléant (M. Paproski): Quand la Chambre a suspendu ses travaux à 13 heures, il restait huit minutes à la période de questions et d'observations suivant le discours du député de Spadina (M. Heap).

M. Cassidy: Monsieur le Président, mon ami de Spadina a parlé des ennuis qu'éprouvent les petites entreprises de sa circonscription. Je connais un restaurateur de sa circonscription qui a constamment des démêlés avec une succursale locale d'une banque. La succursale bancaire, à son tour, n'a pas été autorisée à prendre des arrangements raisonnables avec le propriétaire du restaurant. La banque a exigé énormément de garanties, y compris une hypothèque sur la maison du restaurateur. Tout ce qu'il possédait servait de nantissement à l'entreprise qui faisait travailler de 10 à 15 personnes de la circonscription de Spadina. Le cas se répète très souvent.

Comment la Chambre des communes peut-elle adopter des lois qui visent à ce que les banques soient sûres pour les Conrad Black, les Reichman et les Bronfman du monde et à ce qu'elles puissent prêter à des entreprises ou des États des sommes considérables, dont certaines sont irrécouvrables, ce qui entraîne des pertes énormes que doivent éponger les contribuables canadiens, tandis que les citoyens moyens, les agriculteurs, les consommateurs et les petites entreprises sont acculés au pied du mur? Qu'y a-t-il de juste à cela? Pourquoi, à la Chambre des communes, lorsque nous examinons la solidité et l'efficacité du système bancaire, lequel est extrêmement efficace à certains égards, ne nous soucions-nous pas autant des besoins des petites gens, des consommateurs et des agriculteurs, par exemple, que de la stabilité de la libre entreprise? A quoi sert-il d'avoir des entreprises stables si elles n'offrent pas aussi un service efficace à la majorité des citoyens canadiens?

M. Heap: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. J'ai entendu les habitants de Spadina se plaindre bien souvent des banques depuis des années. Nous nous rappelons tous l'été de 1981 quand les taux d'intérêt hypothécaires sont montés jusqu'à 24 p. 100. Cela pourrait se reproduire. On ne sait jamais, mais les propriétaires de maisons de Spadina qui n'ont pas été balayés par ces taux d'intérêt quand ils ont dû refinancer leurs hypothèques n'ont aucun moyen de se protéger contre un tel comportement des banques. Beaucoup de gens sont très amers et très déçus, quelle que soit leur appartenance politique.

Comme je l'ai déjà dit, j'ai entendu parler de plusieurs entreprises qui ont fait faillite et d'autres qui essayaient de prendre de l'expansion, mais dont la demande d'aide n'était pas prise au sérieux, tout simplement parce qu'elles étaient petites. Puisqu'un petit prêt exige presque autant de paperasse qu'un gros prêt, les banques préfèrent les gros prêts. Les petits commerçants, ceux qui veulent se lancer en affaires, les jeunes qui maîtrisent la technologie moderne et qui ont des idées pour s'en servir, les gens compétents en informatique et ainsi de suite voudraient mettre leurs idées à l'épreuve et lancer leurs entreprises mais ne rencontrent que très peu de sympathie dans

les bureaux des grandes banques centrales dans le bas de Spadina. Ils n'en trouvent pas davantage dans les succursales.

Les banques doivent être plus conscientes de leurs responsabilités publiques. Il est bon que les banques soient réglementées pour réduire les risques de faillite et d'écroulement. Je tiens à signaler que quand le gouvernement a subventionné, ou plutôt renfloué, les banques de l'Ouest grâce aux deniers publics, l'argent venait en grande partie de personnes qui n'avaient pas investi dans ces banques et qui n'avaient sans doute pas assez d'argent pour le faire. Autrement dit, ce sont les pauvres qui ont subventionné les riches. Il faut mettre un terme à ce genre de choses.

• (1410)

Le gouvernement est directement responsable de ce problème, du moins en partie, et il pourrait le restreindre s'il le désirait en s'abstenant simplement de renflouer ainsi des investisseurs imprudents et plus riches que la moyenne. Bon nombre d'habitants de Spadina, de toutes les convictions politiques, n'ont plus confiance dans les institutions bancaires actuelles à cause de leur contribution en tant que contribuables, d'une part, et des difficultés qu'ils ont à obtenir les prêts demandés, d'autre part.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Des voix: Avec dissidence.

Le président suppléant (M. Paproski): Adoptée avec dissidence.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des finances et des affaires économiques.)

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

MESURE VISANT À MODIFIER CERTAINES LOIS

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)) propose: Que le projet de loi C-56, tendant à modifier certaines lois concernant les institutions financières, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances et des affaires économiques.